



Dossier suivi par
Max Gratadour

Conseiller du Recteur
Doyen des Inspecteurs
de l'Éducation nationale

Groupe académique 1er degré "Laïcité et Valeurs de la République"

Mars / Avril 2015

1) Composition du groupe académique 1er degré "Laïcité et Valeurs de la République"

Référent Laïcité 1er degré

Max GRATADOUR, Conseiller Doyen,

Corrèze

Catherine LAVERGNE IEN Tulle nord ASH

Céline COUPELON CPC Ussel

Valérie VIGNE CPC Brive nord

Creuse

Isabelle DEBURGHRAEVE IEN Guéret 1

Pascale BERGER CPC Guéret 2

Benjamin LAVAL CPC Aubusson

Haute Vienne

Didier GIRAUD, IEN Limoges 1

Nathalie CHABRELY CPC Limoges 1

Claudine COMTE CPC Limoges 6

ESPE de l'académie de Limoges

Gérard DEVIANNE, formateur ESPE

2) Calendrier envisagé (3 temps forts)

Dans le cadre de la Grande Mobilisation de l'École pour les Valeurs de la République, le groupe ainsi constitué participera :

1) au séminaire inter-académique du **mardi 17 mars 2015** à l'ESPE de POITIERS de 9h00 à 17h00

2) au **groupe de travail 1er degré** du **mardi 21 avril 2015** au Rectorat de LIMOGES de 13h30 à 16h30

3) à la **formation inter-degrés** du **mercredi 1er avril** (de 9h à 17h) au Lycée Renoir à LIMOGES (*participation facultative en fonction des disponibilités / les informations seront relayées lors de la réunion du 21 avril*)

Nota bene : le collège académique IEN 1^{er} degré abordera la thématique « Enseigner les valeurs de la république » à l'école primaire avec une intervention de madame Viviane BOUYSSÉ, IGEN

3) Objectifs de travail

- établir un référentiel de propositions de mise en œuvre et / ou d'accompagnement à destination des IA-DSAEN, IEN et formateurs 1er degré ;
- décliner une feuille de route de suivi des actions à conduire ou à impulser en direction des écoles et des enseignants ;
- organiser le suivi en circonscriptions et en département.

Sur la base du programme de travail ainsi élaboré, les équipes départementales sus-mentionnées assureront le déploiement des actions et des formations dans leur département respectif sous l'autorité de l'IA-DASEN.

3) Assises départementales

Elle se tiendront entre le 2 avril et le 20 avril 2015 dans les trois départements de l'académie (Cf. Annexe 1). Elles sont co-organisées par les IA-DASEN et les Préfets. Elles permettent notamment des échanges autour de trois thématiques, soit en complément d'une intervention liminaire de type conférence, soit en ateliers issus de tables rondes (Cf. Annexe 2).

Les IEN 1^{er} degré et les équipes de circonscription sont conviés à ces assises dans leur département respectif.

Fait à Limoges le 14 mars 2015

Max GRATADOUR.

ANNEXES

Annexe 1 : Organisation des assises départementales de l'Ecole et de ses partenaires pour les Valeurs de la République

Corrèze :

Assises locales

- arrondissement de Brive : lycée Danton le mardi 7 avril 2015 après-midi
- arrondissement d'Ussel : lycée Ventadour le mercredi 8 avril après-midi

Assises départementales : Tulle → le jeudi 16 avril matin (Lycée Edmond Perrier ou Cité administrative)

Creuse :

Assises départementales : Guéret → le mercredi 8 avril après-midi (lieu à déterminer)

Haute – Vienne :

Assises départementales : Limoges → le mercredi 8 avril matin (ENSIL)

Annexe 2 :Thématiques des assises

1. Comment associer pleinement les parents à l'action éducative de l'école ?
2. Comment favoriser le travail conjoint des collectivités territoriales, de l'éducation nationale et de l'ensemble des services de l'État pour la réussite éducative des jeunes ?
3. Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'action de l'école dans la lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux ?

En réfléchissant avec les partenaires sur la déclinaison opérationnelle de ces objectifs, il s'agira aussi pour chacune de ces thématiques de :

- **identifier des bonnes pratiques partenariales** qui pourraient être remontées et diffusées à tous ;
- **identifier les difficultés, les freins mais aussi les leviers** pour la mise en œuvre d'actions partenariales
- **faire des propositions concrètes pour renforcer la capacité de l'école** et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République